



MAROLLES INFO

N° 300 – Mai 2023

Actualités

Ouverture d'un nouveau service municipal



Un nouveau service municipal à destination de la population ouvre à compter du 2 mai sur la commune de Marolles-les-Braults.

En effet, les services administratifs de la mairie vont pouvoir, à partir de cette date, traiter vos demandes de création ou de renouvellement de vos cartes nationales d'identité ou de passeports.

Ce nouveau service, situé au 2^{ème} étage de la mairie (accessible par ascenseur), vous accueillera sur rendez-vous aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi		13h00 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h30	
Mercredi	9h00 – 12h30	14h00 – 18h00
Jeudi	9h00 – 12h30	14h00 – 17h30
Vendredi	9h00 – 12h30	14h00 – 18h00
Samedi	8h30 – 12h30	

Les étapes à suivre lors de votre démarche :

① Faire une pré-demande par internet sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

Cette pré-demande en ligne est obligatoire et remplace le dossier papier. Pour une demande double de passeport et carte d'identité, indiquez-le dès le début de la procédure « double demande ». Le récapitulatif de votre pré-demande devra être imprimé lors du rendez-vous en mairie.

Si vous avez des difficultés pour constituer ce dossier, vous pouvez prendre rendez-vous à l'espace France Services (02.43.31.00.12) situé juste en face de la mairie (bâtiment de La Poste).

② Prendre rendez-vous en mairie

Vous devez prendre rendez-vous, sur le site internet de la mairie ou directement via le lien internet suivant :

<https://user.clicrdv.com/mairie-de-marolles-les-braults>

Attention : aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone.

③ Fournir les pièces justificatives lors du rendez-vous

Plusieurs documents originaux sont exigés. Vous devez consulter la liste des pièces à fournir sur le site internet service-public.fr. Cette liste est également indiquée lors de la validation de votre pré-demande.

④ Les délais de remise des titres dépendent ensuite de la période de votre demande. **Le retrait de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport se fera ensuite sans rendez-vous aux heures d'ouverture du service (sauf le samedi matin).** Vous recevrez pour cela un message d'alerte sur votre téléphone portable.

A noter sur votre agenda

Vendredi 5 mai à 18h00
salle A Jean-de-la-Fontaine

Conférence sur MAMERS et la belle époque

Lundi 8 mai

Anniversaire de l'Armistice de 1945

11h00 : dépôt de gerbes au monument aux morts dans l'église de l'ancienne commune déléguée de Dissé-sous-Ballon.

11h15 : rassemblement à la mairie de Marolles-les-Braults

11h30 : cérémonie et dépôt de gerbes au monument aux morts de Marolles-les-Braults suivi d'un vin d'honneur à la maison des associations.

Mamers à la Belle Epoque

Conférence - Vendredi 5 mai -18 heures.

Salle Jean de La Fontaine –Marolles Les Braults

Entrée gratuite

Jean-Louis Charrier



A l'occasion de la sortie de son livre *Mamers, les riches heures d'une petite ville*, Jean-Louis Charrier propose de vous conter, à partir de documents d'époque, la vie des Mamertins, des années 1880 à 1914.

Mamers, les riches heures d'une petite ville

Professeur agrégé, enseignant d'Histoire-Géographie au lycée Perseigne de Mamers, Jean-Louis Charrier s'est plu, tout au long de sa carrière, à inscrire l'histoire locale dans le récit national.

Référent pour le très riche fonds ancien de la bibliothèque municipale, son travail a contribué à l'obtention de la distinction *Petite Cité de caractère* attribuée à Mamers.

Les intéressantes, mais fort anciennes recherches de l'érudit Gabriel Fleury (1848-1926) méritant mise à jour et approfondissement, Jean-Louis Charrier propose, dans cet ouvrage, une étude historique et patrimoniale richement illustrée de la cité mamertine, de ses origines jusqu'au XXI^{ème} siècle. 30 euros.

Dédicaces avant et après la conférence.

Jeudi 11 mai à 20h30

salle B1 Jean-de-la-Fontaine

Conseil municipal

Jeudi 11 mai à 20h00

salle A Jean-de-la-Fontaine

Cinéma « la chambre des merveilles »



Samedi 27 et dimanche 28 mai

50^{ème} anniversaire du jumelage
avec la ville allemande d'EBERNHAHN

Dates à retenir...



Jeudi 25 mai à 20h00

salle A Jean-de-la-Fontaine

Cinéma « mon crime »



Mardi 30 mai à 19h30

salle A Jean-de-la-Fontaine

Conseil communautaire





Généralions Mouvement

Les aînés ruraux de Marolles-les-Braults et du Pays Marollais proposent diverses activités à tous ses adhérents.

Pour tous renseignements, des permanences se tiennent les 1^{er} et 4^e jeudis du mois à C.A.S.C.A.D.E.

- Pétanque : entraînement les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00 au boulodrome.
- Billard : 2^e et 4^e mercredis du mois de 14h30 à 17h30 à la maison des associations.
- Bowling : 1^{er} lundi et 3^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00. Rendez-vous directement au bowling du Mans.
- Cartes et jeux de sociétés : 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h30 à la salle B2 Jean-de-la-Fontaine.
- Bal : 3^e lundi de chaque mois de 14h00 à 19h00 à la salle A Jean-de-la-Fontaine.
- Club aux idées : le mardi de 14h00 à 17h30 à la salle B1 Jean-de-la-Fontaine.
- Atelier peinture : le mardi de 14h30 à 16h30 au 1^{er} étage de la maison du parc.
- Randonnée : 4^e jeudi du mois. Rendez-vous sur le parking salle Jean-de-la-Fontaine.
- Tennis de table : le lundi de 16h00 à 18h00 à la salle omnisports.
- Qi Gong : vendredis sauf pendant les vacances scolaires. 1^{er} groupe : 9h30-10h30 ; 2^{ème} groupe : 10h30-11h30

Activités à ajouter sur votre agenda :

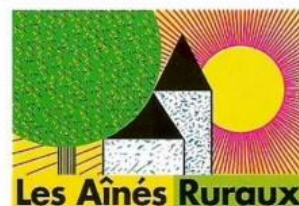
Lundi 15 mai : bal animé par Nicolas DEVOIR.

Mardi 23 mai : repas du 50^{ème} anniversaire du club de Marolles-les-Braults et Pays Marollais.



PAYS MAROLLAIS

1973



Mardi 23 Mai 2023

Nous fêtons nos 50 ans



MAROLLES LES BRAULTS



- Marche nordique : rendez-vous à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine (covoiturage)
Mardi 2 (Beaumont-sur-Sarthe) - lundi 15 (Marolles-les-Braults) et mardi 30 (Beaufay)
- Randonnée pédestre : rendez-vous à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine (covoiturage)
Vendredi 5 mai (Fresnay-sur-Sarthe), mercredi 10 mai et vendredi 19 mai (Bonnétable)
Mercredi 24 mai et vendredi 2 juin à 9h (Bellou-le-Trichard)
- Gym douce : à la salle A : chaque mercredi de 9h30 à 10h30
- Danse : à la salle A Jean-de-la-Fontaine : chaque jeudi de 9h00 à 10h30
Fête départementale de la danse à Spay le jeudi 11 mai
- Country : à la salle A Jean-de-la-Fontaine : chaque jeudi de 10h30 à 12h00
- Tennis rebond : au gymnase chaque mardi de 8h45 à 10h30
- Tir à l'arc : à la salle Omnisports vendredi 12 mai à 13h00 à 15h00
- Cyclotourisme (vélo + VTC + VAE) : rendez-vous place de la Gare
Mercredi 3 à 14h – vendredi 12 à 9h – mercredi 17 à 14h et vendredi 26 à 9h
- Activ-mémoire « la tête et les jambes » : vendredi 26 mai de 15h00 à 16h00 salle omnisports
- Séjour neige raquettes du 20 au 27 janvier 2024 à Embrun (Hautes-Alpes)

Basket-ball au gymnase

Samedi 6 mai

U13 : 14h00 : Marolles reçoit Mamers

Samedi 13 mai

U11 : 14h00 : Marolles reçoit Joué-l'Abbé

U17 Garçon 1 : 19h00 : Marolles reçoit Malicorne

Billard club Maronnais : à la Maison des Associations

Découverte et initiation ouvert à tous

Mercredi 20h30-22h00 - vendredi 18h00-20h00 et samedi 10h00-12h00

Renseignements au 02.43.33.95.93.

Football au stade

Dimanche 21 mai

Equipe B : 13h00 : Marolles 2 reçoit Cures As 1

Equipe A : 15h00 : Marolles 1 reçoit Sainte-Jamme Sp. 1



C.A.S.C.A.D.E. 02.43.97.37.88.

e-mail : accueil@cascade72.fr

facebook : [Cascade Marolles-les-Braults](https://www.facebook.com/CascadeMarolles-les-Braults)

(Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants)

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30.

C.A.S.C.A.D.E. sera fermé le **vendredi 5 mai 2023** (matin).

Petite enfance

Multi-accueil : « l'île aux enfants »

Nous accueillons les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Des places occasionnelles sont disponibles.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

RPE (Relais Petite Enfance) :

Venez rencontrer la nouvelle animatrice du RPE, qui aura également en charge la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents). Laura POIRIER vous attend à partir du 2 mai.

Enfance et jeunesse

Mercredis loisirs :

Nouveauté ! Venez jouer aux « Petits fermiers apprentis » à la ferme d'olia de Dangeul sur certaines matinées... Apportez vos bottes et une tenue adaptée pour venir découvrir la vie à la ferme. Le mercredi 31 mai il y aura aussi l'intervention des Francas pour sensibiliser les enfants autour du handicap.

Mini-séjours été 2023 :

Les plaquettes sont arrivées pour cet été. Du 17 au 21 juillet, pour les 6-8 ans, séjour nature et animaux. Du 24 au 28 juillet, pour les 8-10 ans, séjour sport et pêche. Du 31 juillet au 4 août séjour sport pour les 9-12 ans.

Inscriptions à C.A.S.C.A.D.E. obligatoirement sur les journées de permanence le mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 mai sur les horaires d'ouvertures de C.A.S.C.A.D.E.

P'tit Skouad :

Accueil au P'tit Skouad pour les 9-12 ans avec des activités adaptées à cette tranche d'âge.

Le Skouad' (espace jeunes 12-17 ans) :

L'équipe vous attend tous les mercredis de 12h30 à 18h00.

Un espace R.I.J. (Relais Information Jeunesse) vous est proposé tous les vendredis de 17h00 à 19h00 à C.A.S.C.A.D.E..

Le relais info jeunes est destiné à l'accueil et l'information des jeunes de 16 à 25 ans sur différents sujets : Informations générales : vie pratique, santé, logement, culture, sports, loisirs et vacances.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le référent jeunesse, Florian BEGUE.

Accompagnement à la scolarité :

Deux sites de Marolles-les-Braults (16h00 -17h30) et Mézières-sur-Ponthouin (17h00-18h30). Un moment convivial après l'école où l'on se détend tout en faisant ses devoirs et en apprenant de manière amusante... Du CP au CM2, destiné à tous les élèves.

Animations collectives familles

Chaque jeudi matin à C.A.S.C.AD.E., on vous propose un temps autour d'une boisson chaude pour discuter, prendre une pause, faire connaissance. Ce temps est entièrement gratuit et ouvert à tous. Ceux qui le souhaitent, peuvent apporter une petite collation à partager.

Retrouver également d'autres animations qui vous sont proposées comme d'habitude :

- La coiffure et le bien-être
- Le scrapbooking
- Les ateliers parents/enfants

Un vendredi soir par mois, une soirée autour de jeux de société et un repas vous sont proposées. Chacun peut apporter un jeu à faire découvrir aux autres. Ouvert à tous.

Atelier psychomotricité de 0 à 2 ans et de 2 ans à 4 ans, avec une intervenante, madame Delphine DELAUNAY, ramper, sauter, bouger ensemble...venez partager un atelier parents/enfants, la prochaine date est samedi 13 mai. Inscription obligatoire et une participation de 2€ par enfant et par séance vous est demandée.

La référente familles Bouéni HALIFA, présente du mardi au vendredi de 9h00 à 17h00 à C.A.S.C.AD.E. reste à l'écoute de vos idées et de vos envies d'activités ou autres.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des activités retrouvez la plaquette des activités familles dès à présent à C.A.S.C.AD.E..

Changement de nom pour le PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) qui va devenir « Guid'Asso » :

Le principe reste le même : accompagnement ou tout simplement un « coup de pouce » pour votre association, pour en créer une nouvelle, pour faire des demandes de subventions, modifier ou actualiser vos informations statutaires, le « Guid'Asso » est le lieu adapté.

Reso'ap :

En partenariat avec la MSA et Générations Mouvement, C.A.S.C.AD.E. est votre interlocuteur pour vous accompagner dans vos déplacements Aller chez le médecin, le coiffeur, à Pôle Emploi, faire vos courses.... Ce service est ouvert à TOUS, soit en tant que bénévoles pour accompagner, soit en tant que bénéficiaires pour vous déplacer.

Prime d'activité :

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de C.A.S.C.AD.E. pour votre demande de prime d'activités, sur rendez-vous auprès de Pascaline LUILLIER, secrétaire d'accueil. Cette prime est un complément de ressources pour les personnes majeures qui travaillent (1 personne seule ne doit pas dépasser le plafond ressource de 1827 €) ainsi que pour les apprentis gagnant moins de 1008 €. Si vous exercez une activité professionnelle (salariée ou indépendante) et que vos ressources sont modestes, la Prime d'activité complétera vos revenus d'activité professionnelle. Une simulation peut être faite pour déterminer vos droits et vous aider à faire votre demande.



Communauté de communes Maine Saosnois
7 place Henri COUTARD 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS

Tél : 02.43.34.16.48.

e-mail : accueil@mainesaosnois.fr

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères est le vendredi à partir de 6h dans des sacs translucides estampillés au logo de la Communauté de Communes.

ATTENTION : La collecte des ordures ménagères, les semaines avec un jour férié aura lieu le samedi, les **samedis 6 – 13 et 20 mai et 3 juin 2023.**

En dehors des permanences annuelles de distribution, il est possible de récupérer des sacs uniquement les jours et horaires suivants : mercredi de 14h - 17h et vendredi de 14h - 17h.

Déchetterie : 02.43.52.01.35. (Fermeture des portes 15 minutes avant)

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00	14h00-18h00	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00



MAINE SAOSNOIS (antenne de marolles)



Médiateur Numérique
« Transmet un savoir, conseille et accompagne »

L'espace numérique est disponible sur place ou par téléphone pour vous informer, conseiller, accompagner pour des besoins ou démarches numériques et/ou administratives.

L'espace numérique sera fermé : **5 et du 15 au 19 mai 2023**

Horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
fermé	9h30 à 17h30	14h00 à 17h30	9h30 à 18h30	14h00 à 17h30

Pause déjeuner de 12h30 à 14h

Ateliers thématiques des mardis et jeudis APM : inscription 02.43.33.50.23.

- La gestion des mots de passes + la copie sur clé USB à une personne de confiance
- Découvrir Facebook comme moyen d'informations pour suivre les actualités des collectivités ou des associations sans pour cela exposer sa vie personnelle
- Utiliser un tableur et gérer un carnet d'adresse

Inscriptions pour les ateliers : Les catalogues débutant et perfectionnement sont à retirer à l'Espace Numérique 7 place Henri Coutard appeler l'animateur au 02.43.33.50.23 pour être conseillé pour les ateliers, ils se feront en individuel ou en collectif.

Tarifs : - Gratuit pour l'administratif, le conseil, l'accès internet et les outils de numérisation.
- Impression noir et blanc 10 cts, CV 5 cts, 50 cts pour la couleur,
- Atelier individuel 2 €, atelier collectif 1 €, accompagnement spécifique 6 €/h

Renseignements et inscriptions : EPN de Marolles – 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23. cyber.marolles@mainesaosnois.fr



La bibliothèque vous accueille
au 1 bis rue de Mamers,
l'entrée se faisant par l'arrière du bâtiment.

Tél : 02.43.33.68.09

E-mail : biblio.marolles@mainesaosnois.fr

Site internet : mediatheque-lelien@mainesaosnois.fr

mercredi de 14h00 à 18h30, jeudi de 9h00 à 12h30 et vendredi de 15h30 à 18h00.

Inscription gratuite

A noter sur votre agenda :

mardi 16 mai à 10h00 : Croc mots doux (animation pour la petite enfance)

mercredi 24 mai à 16h30 : lectures musicales (tout public)



dans les locaux de la Poste : 02.43.31.00.12.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, Prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Service, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

N'oubliez pas de venir avec l'ensemble de vos codes d'accès d'adresse mail et partenaires. France Services : Le service public au cœur des territoires.

Mairie de Marolles-les-Braults

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 18h00.

☎ 02.43.97.40.47 - Fax : 02.43.33.52.27

e-mail : mairie.marolles-accueil@orange.fr - site : marolles-les-braults.fr

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Conciliateur de justice

Monsieur Jérôme PAMISEUX, conciliateur de justice tient une permanence à la Mairie de Marolles-les-Braults dans un bureau au 2^{ème} étage, le **1^{er} mardi de chaque mois de 9h00 à 11h15**. Sur rendez-vous en téléphonant au 06.21.96.38.08 ou jerome.pamiseux@conciliateurdejustice.fr

La Poste : 3631

du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 et samedi : 9h00 - 12h00

Levée de la boîte principale : 15h45 (12h00 le samedi)

Brigade de gendarmerie de Marolles-les-Braults : 02.43.97.41.16

Jeudi : 8h00 - 12h00

Paroisse de Marolles-les-Braults : 02.43.97.62.14

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10h30 et 12h00 ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

Permanences C.A.S.C.A.D.E

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mission locale	sur RDV (téléphoner au 02.43.97.87.65)				
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)		Sur RDV au 02.43.34.33.07.			

Appels d'urgence

Pompiers ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

Gendarmerie ☎ 02.43.97.41.16

Centre Antipoison d'Angers ☎ 02.41.48.21.21

Médecins

Docteur Agathe MOLIÈRE Centre Municipal de Santé ☎ 02.43.97.48.94

Docteur Manuelle DHELLEMMES 11 place des Tilleuls ☎ 02.43.34.13.71

Docteur Pédro SCHWARTZ Maison Médicale ☎ 02.43.33.66.07

Docteur Emilie PERRIN Centre Municipal de Santé ☎ 02.43.97.48.94

Le 116 - 117 est le numéro pour joindre un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux. En cas d'urgence vitale, il faut continuer de composer le 15.

Chirurgien-dentiste (maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI ☎ 02.53.24.00.07

Masseur-Kinésithérapeute (maison médicale)

Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Infirmiers

Magali CHAPELIÈRE,
Mélanie PAULIN
et Lou RICHARD

06.82.83.85.82

à la Maison Médicale

sur rendez-vous
du lundi au samedi
à partir de 7h00

et à domicile
(Marolles et Communes alentours)

Anaëlle MÉTAIS
Amandine TRIFFAULT

06.14.80.72.64

au Cabinet
3 rue du Gén de Gaulle

sur rendez-vous au
06.14.80.72.64.

et à domicile
(Marolles et Communes alentours)

CABINET Isabelle ROYER
Soins Infirmiers pour Adultes et Enfants

06.87.77.17.67

à la Maison Médicale

sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 7h à 11h30
et le samedi de 8h à 11h30

sur RDV au 06.87.77.17.67

et à domicile
(Marolles et Communes alentours)

Ostéopathe (maison médicale)

Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

Pharmacie de Marolles-les-Braults : 02.43.97.40.42

Lundi : de 14h00 - 19h15

Mardi au vendredi : de 9h00 - 12h15 et de 14h15 - 19h15

Samedi : de 9h00 - 12h30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

Pédicure - Podologue

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83

Psychologue (maison médicale)

M. Thierry SOULAS (sur rendez-vous le vendredi et le samedi matin) ☎ 07.67.77.01.51

Réflexologue - Hypnologue (maison médicale)

M. Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65

Sophrologue (maison médicale)

Mme Aurore BUSIN (sur rendez-vous le jeudi après-midi et le samedi matin) ☎ 07.83.47.97.40

Taxi - Ambulance : 02.43.34.15.15.



Pour le Marolles Info de juin, nous demandons aux responsables d'associations de communiquer leurs annonces à la Mairie, au plus tard le 15 mai. Merci.